Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_174-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 12/10/2026
Délibération n°01

L'an deux mille vingt-six, lundi douze à dix-huit heures, se sont réunis, les membres du Conseil communautaire de REDON Agglomération, sous la présidence de M. Jean-François MARY, Président, dûment convoqués le mardi six du mois d'octobre deux mille vingt-six.

Nombre de membres du conseil	
En exercice	62
Présents	55
Votants	59
Vote	
Pour	59
Contre	0
Abstention	0

En présence de l'ensemble des membres du Conseil communautaire à l'exception de :
Fabienne GLET, Maire de Saint-Ganton, donne Pouvoir à Franck PICHOT, Richard HERVE, délégué de Guémené-Penfao, donne Pouvoir à Isabelle BARATHON, Yvonnick PERRIN, délégué de Sixt-sur-Aff, donne Pouvoir à Nathalie BERTY, Léa TERRAUBE, déléguée de Redon, donne Pouvoir à Gaëtan HAIRAULT, Daniel BARRE, délégué de Bains-sur-Oust, Valentin BEASSE, délégué de Sainte-Marie, Gaël PICHON, déléguée de Béganne, Fabrice SANCHEZ, Maire de Massérac, remplacé par son suppléant Régis CLAVIER

Secrétaire de séance : Françoise GRIGNAC

RESSOURCES - ELECTION VICE-PRESIDENT ET CONSEILLER COMMUNAUTAIRE DELEGUE

Annexe : procès-verbal de l'élection du 12ème Vice-président et d'un conseiller communautaire délégué

La présente délibération a pour objet l'élection du 12ème Vice-président et d'un conseiller communautaire délégué, membres du Bureau Exécutif.

Rapport de Monsieur Jean-François MARY, Président

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L. 5211-10 ;

VU l'arrêté interpréfectoral du 17 octobre 2025 portant composition du Conseil Communautaire de REDON Agglomération à compter du renouvellement général des conseils municipaux de mars 2026 et fixant le nombre total de sièges que compte l'organe délibérant de l'EPCI et leur répartition par commune membre ;

VU la délibération n° CC_2026_53, déterminant le nombre de vice-présidents et celui des autres membres du Bureau Exécutif de REDON Agglomération ;

VU l'annulation des élections municipales du 15 mars à Plessé par le tribunal administratif à compter du 17 juillet 2026, il convient de procéder à l'élection du 12ème Vice-président et d'un conseiller communautaire délégué ;

VU le procès-verbal de l'élection des vice-présidents annexé à la présente délibération ;

VU les résultats du scrutin ;

CONSIDERANT le bon déroulé des opérations de vote.

Sur ce rapport, le Conseil communautaire décide :

- **de proclamer M Gilles BERTRAND , conseiller communautaire, élu 12ème Vice-président et le déclare installé ;**
- **de proclamer Mme Aurélie MEZIERE, conseillère communautaire, élue conseillère communautaire déléguée et la déclare installée ;**

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_174-DE

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A 59 VOIX POUR.

Fait et délibéré en séance le 12/10/2026

La Secrétaire de séance,
Françoise GRIGNAC

Le Président,
Jean-François MARY

REDON Agglomération Bretagne Sud
3 Charles Sillard
35 605 REDON
Tél : 02 99 70 34 34